

Depuis 2015, nous n'avons pas enregistré un mois de septembre aussi dramatique : 5 personnes ont perdu la vie dans 4 accidents. Le nombre de blessés reste quant à lui stable par rapport à l'année précédente.

A.T.B.H septembre.

A.T.B.H	Accid.	Tués	Blessés	Hospit.
2019	12	1	12	7
2020	22	3	27	15
2021	30	1	37	18
2022	16	2	23	8
2023	23	5	25	6
Ecart 2023/2019	11	4	13	-1
Ecart 2023/2022	7	3	2	-2

A.T.B.H depuis le 01 janvier.

A.T.B.H	Accid.	Tués	Blessés	Hospit.
2019	180	24	248	148
2020	140	16	185	106
2021	201	18	266	128
2022	160	15	246	111
2023	213	16	284	109
Ecart 2023/2019	33	-8	36	-39
Ecart 2023/2022	53	1	38	-2

Accidents mortels au 30 septembre 2023.

14 accidents mortels = 16 tués



SEPTEMBRE 2023 - France métropolitaine.

Après 9 mois de baisse, on relève une hausse de 9 % de la mortalité routière au mois de septembre. Au cours de ce mois, 292 personnes sont décédées sur les routes de France métropolitaine, soit une augmentation de +9 % par rapport au mois de septembre 2022. Le nombre de blessés graves est en hausse de +10 %.

292
tués

+9 % par rapport à sept. 2022 (+25 décès)

1 585

blessés graves

+10 % par rapport à sept. 2022

Les accidents corporels de la circulation routière recensés par les forces de l'ordre sur les routes de France métropolitaine s'élevaient à 4 896 en septembre 2023, soit + 5 % de plus qu'en septembre 2022. La tendance pour le 3ème trimestre 2023 est à la baisse avec -3% pour les décès et demeure stable pour les blessés graves.

PASSAGE À L'HEURE D'HIVER

Chaque année, les jours qui suivent le changement d'heure enregistrent un pic d'accidentalité de +40 % pour les piétons en fin de journée. La nuit tombe une heure plus tôt, la luminosité baisse entre 17h et 19h, dans un contexte de circulation dense : piétons et cyclistes sont donc moins visibles à l'heure des sorties d'école et du travail.

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

#GagnonsEnVisibilite

SOYEZ VISIBLE, NE PRENEZ PAS DE RISQUE



PIÉTONS

- Vérifiez plusieurs fois avant de traverser.
- S'il y en a, traversez aux passages piétons et empruntez les trottoirs. S'il n'y a pas de trottoir, marchez le plus éloigné possible de la chaussée.
- Soyez visibles. Privilégiez des vêtements clairs et utilisez des accessoires rétro-réfléchissants.



CYCLISTES ET CONDUCTEURS D'ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS (EDPM)

- Vérifiez votre éclairage.
- Ne roulez pas sur les trottoirs.
- Méfiez-vous des angles morts, notamment des bus et poids lourds.
- Portez des équipements ou accessoires rétro-réfléchissants : pour les cyclistes, hors agglomération, le port d'un gilet rétro-réfléchissant est obligatoire la nuit ou en cas de faible visibilité ; les utilisateurs d'EDPM doivent porter un gilet de haute visibilité ou un équipement rétro-réfléchissant en ville lorsqu'il fait nuit ou en cas de faible visibilité, et en toutes circonstances hors agglomération.



AUTOMOBILISTES ET CONDUCTEURS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS

- Redoublez de vigilance à l'égard des piétons, des cyclistes et des utilisateurs de trottinettes.
- Respectez une distance d'au moins un mètre avec les trottoirs et les vélos.
- Prudence aux abords des passages piétons, des arrêts de bus et des pistes cyclables. Ralentissez ! Anticipez !

Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir

Adresse : 17 place de la République - CS 40517 - 28008 Chartres cedex

Contact : Service de la Sécurité Routière (SER)

Sources des données : SER / ODSR

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

☎ : 02 37 20 40 60